

2^{ème} ANNEE DE LICENCE AES

Groupe Cours n° 1

Matière : Droit des obligations 2

Responsable de la matière : Mme MALBOSC-CANTEGRIL

Durée 1h30

Aucun document n'est autorisé

Cas pratique n°1 (16 points)

Le village auvergnat de SAALERS est en émoi : le tour des volcans doit y faire escale ce dimanche midi et les habitants se préparent à accueillir la caravane des équipes et journalistes. Alain TERIEUR est impatient d'emmener son fils Alex, âgé de 5 ans, applaudir les champions cyclistes. En effet, depuis qu'il est séparé de la mère d'Alex et que celui-ci vit chez elle, Alain essaie de favoriser les moments privilégiés avec son fils et il est fier de pouvoir lui faire partager sa passion pour ce sport. Dès 10 heures, ils se sont donc installés dans une ligne droite d'où ils pourront aisément apercevoir les concurrents.

Alors que le peloton vient de passer devant eux, Alex aperçoit son copain de classe Lucas de l'autre côté de la route et lui fait de grands gestes. Malgré les recommandations incessantes de son père le mettant en garde et les barrières de sécurité, Alex parvient à se faufiler et traverse mais laisse tomber son nounours au milieu de la route. ... au moment où surgit le jeune espoir italien Igor GONZOLA. Lancé à pleine vitesse, celui-ci fait pourtant son possible pour éviter l'obstacle. Mais, déséquilibré par sa manoeuvre, il vient percuter Paul AROÏDE, photographe professionnel indépendant qui, voulant réaliser une prise de vue exceptionnelle, s'était imprudemment placé devant les barrières, accroupi sur le bord de la chaussée.

Il apparaît immédiatement que le bras de Paul est cassé et son matériel très endommagé. Alex s'en sort sans une égratignure mais est sévèrement réprimandé par son père. Quant à Igor GONZOLA, il voit ses chances de remporter l'étape du jour s'envoler définitivement.

1/ Comment résoudre la question de l'indemnisation de Paul : à qui peut-il demander réparation et sur quel(s) fondement(s) ? Son indemnisation sera-t-elle intégrale ? Qui en supportera la charge définitive ?

2/ Accessoirement, Igor peut-il espérer une quelconque réparation pour la perte de toute chance de victoire ?

Cas pratique n°2 (4 points)

Vous êtes en train de composer en droit des obligations. Le cas qui vous est soumis fait état du salarié d'une entreprise de déménagement, chargé de faire monter le mobilier d'un client par une rampe extérieure au 3^{ème} étage d'un immeuble, tandis que son collègue, positionné en haut, le réceptionne. Au second voyage, une partie du chargement, qui avait été mal attaché, bascule de la plateforme et s'écrase sur le trottoir, heureusement sans faire de blessés. Il n'empêche que les dommages matériels pour le client sont de l'ordre de 7000 €.

Bravant les consignes d'examen, vous avez interrogé votre voisin, excellent étudiant, pour savoir si la victime pouvait agir en responsabilité à l'encontre du salarié fautif. Tremblant de peur à l'idée d'être surpris par l'examineur, ce dernier vous a quand même répondu par la négative avant de se tourner. Or, vous savez que cette réponse, donnée sans justification, ne vous rapportera rien. Il vous faut à présent simplement expliquer pourquoi ce salarié ne verra pas sa responsabilité extracontractuelle engagée.
